

PROJET DE REFORME DES RETRAITES 2013



Le Premier ministre vient d'annoncer les grandes lignes de la future réforme des retraites.

Cette réforme se situe dans la continuité des précédentes en privilégiant la poursuite jusqu'en 2020 de l'allongement de la durée de cotisation prévue par la loi Fillon, et en prolongeant ces dispositions après 2020.

Il serait ainsi demandé 43 ans de cotisations aux jeunes nés à partir de 1973 alors même qu'on sait qu'ils rentrent de plus en plus tard dans le monde du travail.

Ils atteindront ainsi l'âge du taux plein bien après 65 ans...

Pour la CGT, ces dispositions sont orientées contre la jeunesse et contre les salariés !

Enfermé dans le dogme de la baisse du « coût du travail », le Premier ministre annonce une prochaine réforme de la branche famille de la Sécurité sociale destinée à transférer son financement sur les ménages.

Certaines dispositions qui pourraient apparaître favorables aux salariés, notamment au sujet de la

pénibilité, des femmes et des jeunes, n'auraient qu'une portée très limitée sur les salariés concernés. Exemple : une carrière complète de travail pénible conduirait à un départ à 60 ans, sous certaines conditions restrictives !

Le secteur de la santé

Pour le secteur de la santé et de l'action sociale, **100 000 emplois sont à créer d'urgence** afin de pouvoir remplir pleinement nos missions et améliorer nos conditions de travail.

Le service public doit être créateur d'emplois et de richesses collectives, au service du bien collectif.

La pénibilité n'est toujours pas reconnue dans le secteur privé et elle est remise en cause dans le public. Pour preuve, le sort fait en 2010 à une profession très féminisée, les infirmières hospitalières, **dans le cadre d'un odieux marchandage** : un petit peu plus de salaire contre la suppression du droit à départ anticipé !!!

Pourtant, c'est une question de justice sociale de maintenir la reconnaissance de la pénibilité aux IDE, comme aux professions qui assurent des horaires postés, de nuit, portent des charges lourdes...

6 bonnes raisons de manifester le 10 :

1. Parce que c'est une nouvelle mesure d'austérité.
2. Parce que nous entrerions dans le TOP 5 des pires systèmes d'Europe au niveau des années de cotisation.
3. Parce que c'est une nouvelle annonce de baisse des salaires et des pensions et de hausse du temps de travail. Donc du pouvoir d'achat.
4. Parce que les marchés financiers ne sont pas touchés, pire cette réforme veut nous pousser à souscrire à des produits financiers pour compléter nos retraites.
5. Parce que nous avons combattu pour le retrait de la réforme des retraites de l'ancien Président !!
Pas pour se voir servir la même copie par Hollande. Le PS était avec nous dans les cortèges en 2010. Serait il devenu amnésique ??
6. Parce que l'espérance de vie en bonne santé est tombée à 62,5 ans en 2012.

Pour info : + 1 % d'augmentation des salaires = 2,5 milliards pour la Sécurité Sociale (dont la moitié pour les retraites)

Nous appelons tous les services du CH Brisset à se mettre en GREVE le 10 septembre. (rappel : 1h posée = 1h retenue, 2h posées = 2h retenues ...) et rejoindre la manifestation unitaire interprofessionnelle appelée par la CGT, FO, FSU et Solidaires
Mardi 10 SEPTEMBRE 2013 17h00
Union Locale CGT
Rue Dinant - HIRSON



Syndicat CGT des Hospitaliers d'Hirson
Plus d'infos sur notre site
<http://cgt02.wifeo.com>



Ce projet de réforme justifie pleinement la mobilisation des salariés lors de cette journée d'action du 10 septembre pour notre retraite, nos salaires, notre emploi et nos conditions de travail.